



# RAPPORT D'ACTIVITÉ

## 2023



notre abri





# Avant-propos



Nous terminions le rapport d'activité 2022 en vous annonçant des travaux extrêmement conséquents au niveau du sous-sol. Pour rappel, depuis la création de l'ASBL, le bâtiment qui nous appartient et qui nous abrite a connu son lot d'évolutions et d'extensions. Des travaux de grande envergure ont jalonné notre histoire à une exception près, le sous-sol.

Or le nombre d'enfants accueillis n'a cessé d'augmenter et aujourd'hui les contingences logistiques rendent impératives des modifications de grande ampleur. Celles-ci se déclinent en six axes.

## La cuisine

L'alimentation est un élément important dans la vie du nourrisson et du jeune enfant.

L'équilibre alimentaire ne s'obtient pas en un seul repas, ni en un seul jour, ni en un seul mois. Il se construit au quotidien en fonction de l'appétit de l'enfant et de la variété des aliments qui lui sont présentés.

Nous avons considérablement évolué dans notre manière de concevoir l'alimentation des enfants que nous accueillons.

Aujourd'hui, les menus composés par notre infirmière, dans le respect des directives de l'ONE, sont composés de 90 % de produits frais, de saison.

Toutefois, l'augmentation du nombre d'enfants cumulée à cette nouvelle augmentation d'interventions rend indispensable la rénovation totale de la cuisine dont le matériel a été acquis il y a plus de 30 ans.

À cette fin, nous souhaitons que notre équipe de cuisine, dont le personnel a doublé, dispose d'un espace de travail plus important. En outre, il convient de moderniser nos installations par l'acquisition de chambres froides, four à vapeur, ...

L'objectif que nous nous sommes fixés est d'atteindre, d'ici 2025 le label good food<sup>1</sup>.

---

1. Le Label Good Food montre le chemin d'une alimentation savoureuse, saine et variée, produite localement et dans le respect de l'environnement, du bien-être animal et de bonnes conditions de travail, et ceci du champ jusqu'à l'assiette.

Le Label Cantine Good Food a aussi pour objectif de rassembler les cantines et les consommateurs autour de leur passion: l'alimentation. Il a été créé par Bruxelles Environnement, qui en assure également la gestion.



## La buanderie

Nos lavandières, dont l'équipe a également doublé, se chargent de la gestion quotidienne de l'entretien des vêtements pour les 64 enfants accueillis. Outre les vêtements portés par les enfants, il faut rajouter les gants de toilettes, le linge de lit, les serviettes de bain, etc...<sup>2</sup>

L'ASBL s'était dotée, il y a 40 ans, de deux machines professionnelles puis de machines à usage domestique. Force est cependant de constater que cette organisation atteint ses limites. D'une part, le coût énergétique des systèmes utilisés est excessivement élevé. D'autre part, ils ne correspondent pas aux besoins actuels, considérant tant le bien-être au travail que le nombre d'enfants accueillis. Nous avons donc décidé de réorganiser totalement la buanderie en privilégiant un système ergonomique et isolé acoustiquement pour permettre aux lavandières de travailler dans de bonnes conditions.

## La chaudière

Le système de chaudière est devenu obsolète. Au fur et à mesure des agrandissements, le système de chauffage s'est complexifié et il convient maintenant de le rationaliser. Sur base d'un audit énergétique, nous avons privilégié le choix de deux chaudières au gaz en lieu et place des chaudières à mazout actuelles et un système d'échangeur à plaques pour permettre l'approvisionnement en eau chaude des huit unités de vie. L'ensemble des locaux techniques comportant les boilers, chaudières, échangeurs à plaques ne seront plus répartis dans l'ensemble du bâtiment mais réunis à un seul et même endroit.

## Les vestiaires

En 1990, Notre Abri engageait 32 personnes, aujourd'hui ce chiffre est monté à 156. Cependant, les vestiaires n'ont pas connu d'évolution et il est nécessaire aujourd'hui, sur base de la réglementation

---

2. Ce qui peut représenter des quantités très importantes en période de présence de poux ou de gastro-entérite



du travail, de réorganiser et de créer des espaces distincts pour permettre au personnel d'une part de disposer d'un local propre et d'autre part de leur proposer un système de douches conformément à la réglementation du travail.

## Le stockage

Héberger 64 enfants engendre des contraintes logistiques importantes. Il convient de bénéficier d'un stockage pour le matériel non-alimentaire. À l'heure actuelle, ces stockages sont répartis dans les quelques endroits où il reste de la place au niveau du sous-sol. Il convient encore une fois de le rationaliser afin de mieux garantir le stockage et l'entretien du matériel dont nous disposons.

## L'égouttage

Le système initial d'égouttage de l'institution repose sur des demi-cylindres en terre cuite. Outre la question de la salubrité, le système actuel, obsolète et endommagé, engendre de nombreux dégâts des eaux. Il convient de pouvoir modifier l'intégralité du système d'égouttage de l'institution.



Ces travaux débiteront finalement dans le courant du premier trimestre 2024.

Ce retard n'a pas empêché d'avancer sur les autres objectifs puisqu'une mise à jour, en profondeur, a été réalisée au niveau du projet éducatif en développant plus encore l'axe du travail avec les familles au sein de la Maison d'Enfants et de la Pouponnière. Comme vous le constaterez, en examinant nos chiffres, cette vision a un impact indubitable sur les orientations des enfants puisque plus de la moitié réintègre le domicile familial au terme d'une prise en charge toujours plus courte.

Ensuite, chaque entité de l'asbl (SRU/SASPE/Maison d'enfants) présentera un focus relatif à un élément marquant de 2023.

# Présentation de l'ASBL



Notre Abri, fondé en 1918, est une association sans but lucratif, qui héberge actuellement 64 enfants âgés de 0 à 6 ans placés sous mandat administratif (Service de l'aide à la jeunesse et Service de la protection de la jeunesse) ou judiciaire (Tribunal de la jeunesse). Ces autorités de placement ont estimé que la seule possibilité de protéger ces enfants était de les éloigner provisoirement de leur milieu familial. Il serait trop réducteur d'affirmer que tel enfant est placé pour telle cause. C'est un ensemble de causes, une conjonction de facteurs, qui fait qu'à un moment donné le placement est la seule solution.

Néanmoins, certaines problématiques se retrouvent dans nombre de situations. On peut citer de manière non-exhaustive et par ordre de récurrence :

- Des problèmes psychiatriques graves chez le(s) parent(s) ;
- L'immaturation et l'instabilité affective de(s) parent(s) ;
- La toxicomanie du (des) parent(s) : drogues, alcool, médicaments ;
- Handicap mental chez les parents ;
- Une difficulté de lien, d'attachement entre le(s) parent(s) et l'enfant ;
- Contexte de violence au sein du foyer familial ;
- Des négligences graves dans les soins et l'attention à l'enfant ;
- Des mauvais traitements infligés à l'enfant.

L'enfant qui arrive à Notre Abri est donc issu d'une famille en difficulté. L'enfant est fragilisé par le parcours, souvent chaotique, qui précède son placement, ainsi que par la rupture d'avec son environnement familial que représente la mesure d'éloignement.

Au cours de son séjour, il va devoir vivre en collectivité, partager un espace de vie, de sommeil, de repas, de soins, avec d'autres enfants que rien ne prédisposait à entrer dans son histoire. Ces enfants sont arrivés avant lui, certains partiront avant lui, d'autres pas. Plusieurs adultes, de formation et de fonctions différentes vont intervenir auprès de l'enfant pour l'éduquer, subvenir à ses besoins. Tous ces adultes vont constamment partager leur attention à l'enfant avec les 7 autres enfants de l'unité de vie.

Dans ce contexte, le principe de base autour duquel s'organisent et s'articulent les moyens et les actions développés à la Pouponnière et à la Maison d'Enfants est la continuité.

Du fait de la verticalité des unités de vie (0-6 ans), l'enfant reste dans les mêmes lieux tout au long de sa prise en charge, ceci afin de favoriser la continuité :

- des personnes qui interviennent auprès de l'enfant,
- dans les attitudes éducatives,
- de rythmes,
- de lieux.

Les enfants sont encadrés par des adultes avec qui ils ont des relations *significatives*. Le nombre de personnes différentes est donc limité le plus possible : 6 adultes en équipe éducative de jour. Ces adultes sont toujours les mêmes. Leur diplôme les prépare au travail éducatif et ils se relaient pour assurer une présence continue 365 jours par an. En cas d'absence, et si l'équipe ne peut pas assurer la continuité du service, le remplacement est assuré de préférence par une personne connue des enfants et informée des habitudes de chacun de ceux-ci.

Une équipe éducative de nuit se relaie pour assurer une présence éveillée auprès des enfants, en particulier les plus jeunes qui nécessitent des soins durant la nuit. Cette continuité est une condition *sine qua non* pour que l'enfant puisse trouver les repères nécessaires à la maîtrise de son environnement et la sécurité de base suffisante à son bon développement.

L'enfant se voit également désigner un éducateur référent qui l'accompagne dans des sorties individuelles. Ainsi s'articulera, pour chaque enfant, un projet spécifique qui opérationnalise les objectifs de placement.



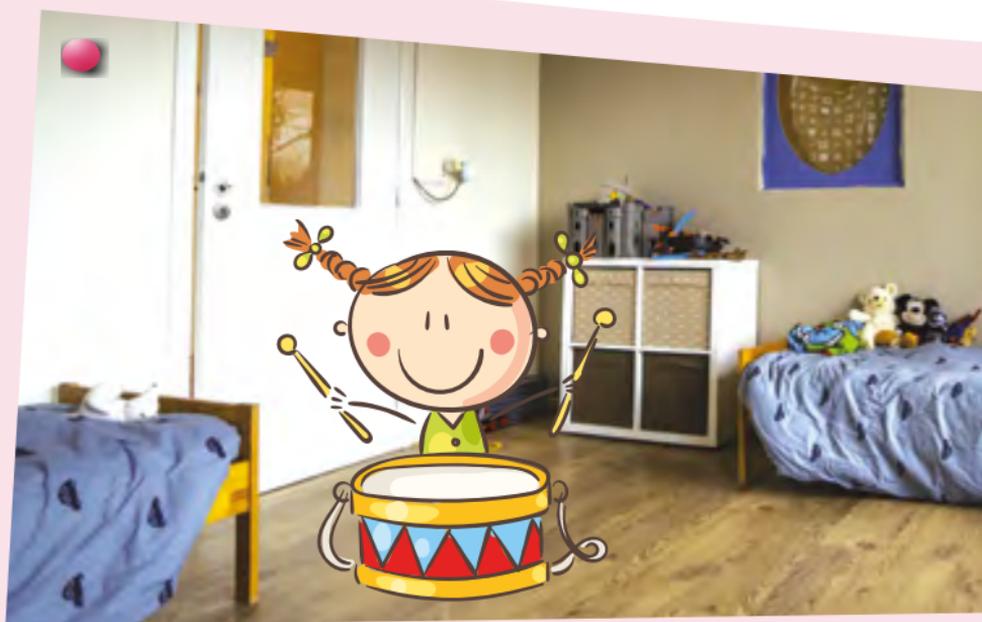
# La prise en charge



Lorsqu'un enfant nous est confié, un double travail démarre: la prise en charge de l'enfant et de sa famille. Nous soignons particulièrement les moments de l'accueil et les premières rencontres.

Afin de clarifier au mieux notre travail, après un entretien en présence de la famille chez le mandant, une réunion est organisée rapidement à Notre Abri avec les parents afin de leur présenter l'équipe et le fonctionnement du service par rapport au mandat. On donne la parole aux parents et la psychologue s'attèle à débroussailler avec eux les raisons du placement, ce qui a créé l'inquiétude. Cela permet d'énoncer les dysfonctionnements familiaux et les fragilités parentales dans lesquels l'enfant a baigné. Ce temps est indispensable pour accueillir leur souffrance (de l'enfant et du parent) et les reconnaître dans leurs identités. Cliquez ici pour entrer du texte. Il nous permet également d'explicitier les objectifs de placement édictés par l'autorité, ce qui est attendu des parents pour pouvoir réintégrer leur enfant dans leur famille. La psychologue propose d'abord un encadrement individuel lors des trois premières rencontres parent.s-enfant.s . Au terme de celles-ci, un entretien est proposé aux parents. C'est l'occasion de mettre en commun le vécu de chacun, de partager ses impressions et d'établir les objectifs d'accompagnement.

Un travail d'observation s'effectue auprès de l'enfant aux fins de connaître ses forces et faiblesses et de déterminer les axes de prise en charge et de soutien individuel.



L'assistant social dressera, quant à lui, avec les parents, une anamnèse sociale et entamera avec eux les éventuelles démarches nécessaires à la régularisation de la situation administrative de l'enfant (domiciliation, mutuelle, ...).

Les modalités de contacts entre les enfants et leur famille sont décidées par le mandant. Dès le premier mois de prise en charge un courrier est envoyé à l'autorité mandante afin de donner un retour des contacts et pour éventuellement les aménager (type de contact, fréquence, encadrement).

À la fin du troisième mois, un rapport détaillé est adressé à l'autorité mandante et communiqué aux parents. Il comporte les axes suivants :

- Historique de la situation ;
- Analyse de la sphère familiale de l'enfant ;
- Observations des équipes éducatives ;
- Observations de la psychologue et éventuellement un bilan de développement ;
- L'enfant avec sa famille ;
- Suivi médical ;
- Conclusions et propositions.

Par ce rapport, une réunion est provoquée chez le mandant qui détermine alors le projet de l'enfant, le cadre des visites, les éventuels soutiens thérapeutiques à mettre en place, les objectifs de prise en charge de l'enfant et de sa famille.

Cette procédure de travail intensif dès le début de la prise en charge permet plus rapidement la construction d'un projet et tend à diminuer la durée de la prise en charge.

Après ce bilan, le service envoie régulièrement des rapports au mandant. Le but de ce processus est d'évaluer le projet qui a été déterminé, les possibilités de mobiliser les ressources parentales et familiales. Les premières hypothèses s'appuient sur les éléments amenés par la famille et par les autres professionnels. Lorsque, en raison de la gravité et de la persistance des difficultés ayant motivé le placement, le mandant n'oriente pas le travail vers une réintégration en famille, un autre projet de vie pour l'enfant est sollicité.



# ORGANIGRAMME



Direction  
générale



2 secrétaires - 2 comptables

2 pédiatres - 1 infirmière

2 agents de maintenance  
2 lavandières - 4 ménagères  
2 cuisiniers

2 éducatrices détachées  
pour le projet « Escalade »



# ORGANIGRAMME



Direction pédagogique  
SASPE  
(24 PEC)

Coordinatrice

3 psychologues  
1 assistant social

20 éducateurs de jour  
4 éducateurs de nuit  
12 étudiants

Direction pédagogique  
PEP  
(32 PEC)

Coordinatrice

3 psychologues  
1 assistant social

26 éducateurs de jour  
4 éducateurs de nuit  
16 étudiants

Direction pédagogique  
SRU  
(8PEC)



11 éducateurs  
2 psychologues  
4 étudiants

# Notre Abri en chiffres

DONNÉES GÉNÉRALES

2021  
2022  
2023

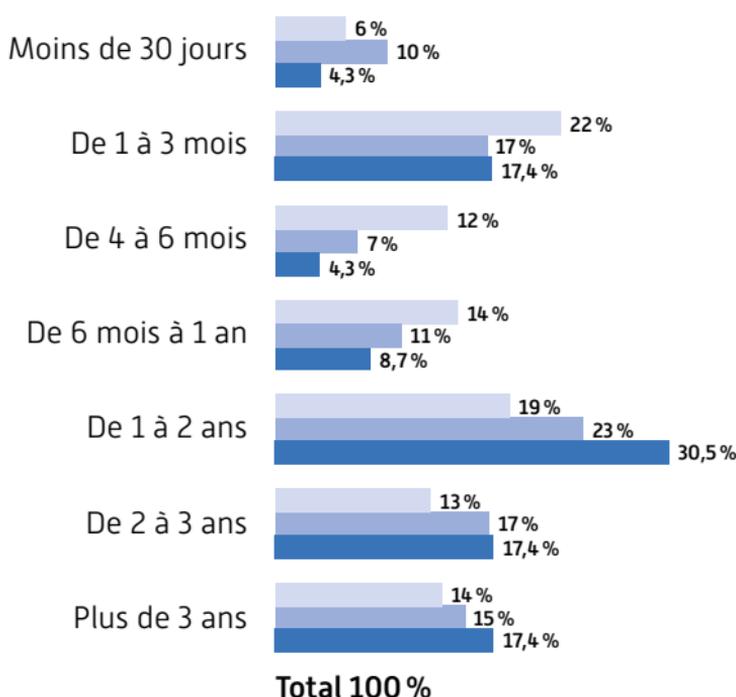
## Statistiques Pouponnière et la Maison d'enfants

	2021	2022	2023
Taux moyen d'occupation	96,6 %	98,17 %	97,03 %
Nombre de nuitées en famille et codes M	1420	1329	1182
Nombre d'enfants différents	84	87	80

Le taux moyen d'occupation a légèrement diminué et s'élève, en 2023 à 97%. Cette baisse s'explique par la diminution du taux d'occupation de la pouponnière (95,75%) qui a dû suspendre ses admissions en raison de l'épidémie de gale qui a émaillé l'année 2023.

### ÂGE DES ENFANTS AU DÉBUT DE L'ACCUEIL

■ 2021 ■ 2022 ■ 2023



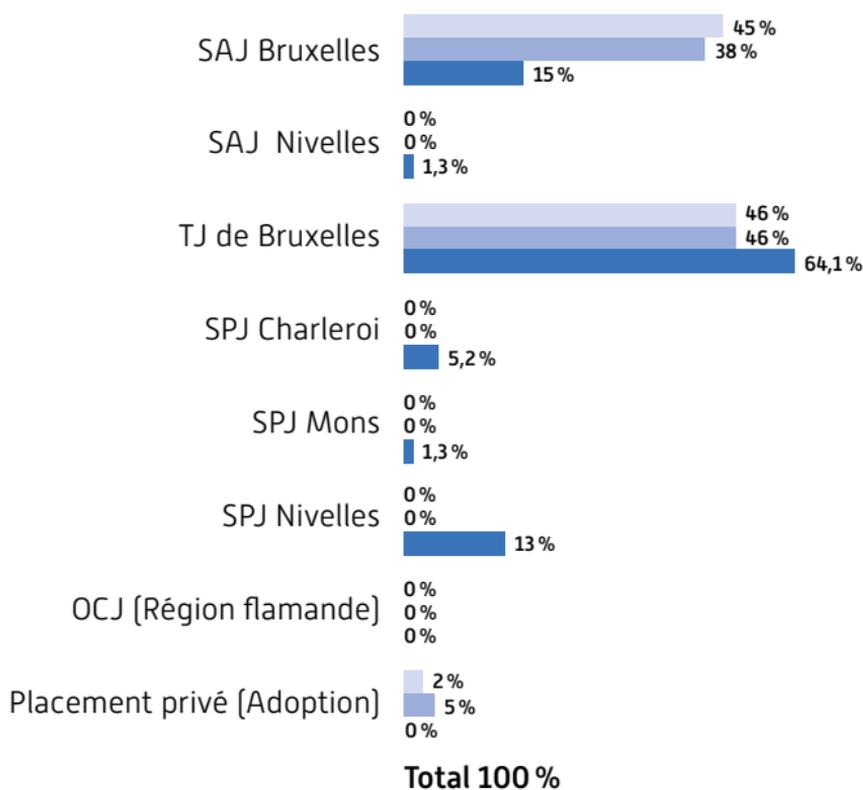
L'âge des enfants au moment de l'accueil continue sa progression. Pour rappel, en 2020, 60 % des enfants accueillis avaient moins d'un an. Aujourd'hui seuls 34,7 % des enfants ont moins d'un an au moment de leur accueil.





## MANDANTS

■ 2021 ■ 2022 ■ 2023



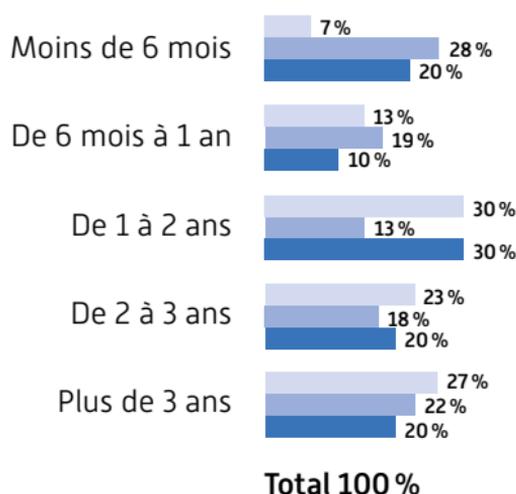
Le nombre de situations relevant de l'aide volontaire « SAJ » continue de diminuer par rapport aux années précédentes. Cela s'explique par un certain nombre de situations dans lesquelles les parents marquent leur désaccord avec la mesure proposée au moment de la décision de placement, ce qui entraîne la judiciarisation de la situation. On constate également un nombre important de prises en charge au niveau du SPJ wallon principalement imputable aux situations confiées par le SPJ de Nivelles.

## DURÉE DU PLACEMENT

(pour les enfants sortis en cours d'année)

Durée médiane des prises en charge: 21 mois

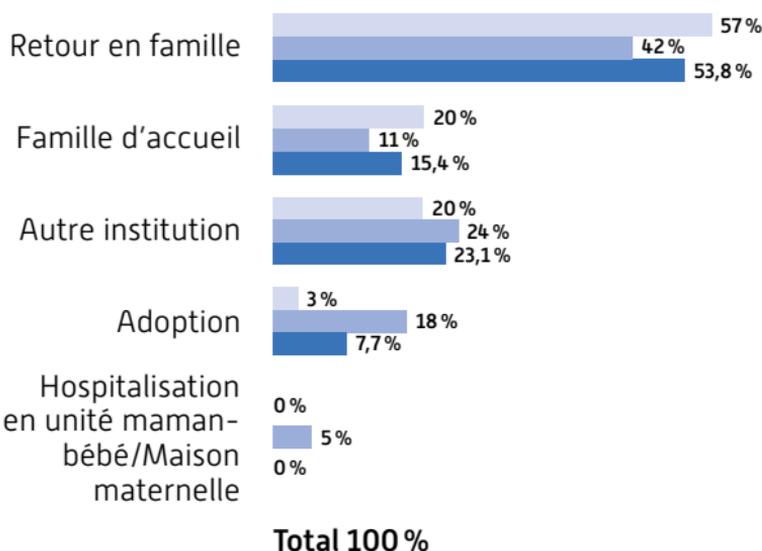
■ 2021 ■ 2022 ■ 2023



En 2023, tout comme en 2022, 60 % des prises en charge ont duré moins de 2 ans, entraînant un passage de la durée médiane de prise en charge de 21 à 20 mois (contre 24 en 2021). Cette diminution de durée des prises en charge s'explique en partie par l'intensité du travail en début de prise en charge avec les familles pour évaluer la possibilité de réintégration familiale. Pour rendre ce travail possible, et comme nous l'indiquions dans notre rapport d'activité précédent, les équipes psychosociales ont été renforcées.

## ORIENTATION DES ENFANTS SORTIS

■ 2021 ■ 2022 ■ 2023



La réintégration familiale reste la première orientation au terme de la prise en charge de la pouponnière et de la maison d'enfants. Une corrélation doit être faite entre la durée de placement et l'orientation. Les enfants qui ont été réorientés vers une autre institution ont une durée de prise en charge bien supérieure aux autres groupes.





## Statistiques SRU

	2021	2022	2023
Nombre d'enfants accueillis	68	46	41
Taux d'occupation moyen	96,5%	96,3%	91,8%

Le nombre d'enfants accueillis annuellement au sein du SRU est en diminution constante depuis deux ans. Cette diminution d'enfants accueillis s'explique par une explosion des durées de prise en charge, sur la lancée de l'année 2022, et même davantage puisque nous sommes à 91 jours de durée moyenne de prise en charge, contre 71 jours en 2022. Cette explosion s'explique par la crise des places disponibles dans les structures résidentielles. Certains juges de la Jeunesse bruxellois ont même placé plusieurs enfants à durée indéterminée, et non pour 20 jours, créant ainsi un précédent, et obligeant les SRU à garder les enfants aussi longtemps que nécessaire à leur réorientation vers un lieu de vie stable. L'épidémie de gale à laquelle nous avons été confrontés de longs mois (cfr focus), a également empêché le transfert des enfants à plusieurs reprises, afin d'éviter une propagation dans d'autres lieux d'accueil, mais n'explique toutefois que de manière marginale l'allongement des durées de prise en charge.



## MANDANTS

■ 2021 ■ 2022 ■ 2023

	2021	2022	2023
SAJ Arlon	0	0	0
SAJ Bruxelles	13	4	3
SAJ Charleroi	4	0	2
SAJ Dinant	0	0	0
SAJ Liège	0	0	1
SAJ Mons	1	0	1
SAJ Marche	0	0	0
SAJ Namur	3	0	2
SAJ Neufchâteau	0	0	0
SAJ Nivelles	2	0	1
SAJ Verviers	4	1	1
SAJ Tournai	0	0	0
SPJ Arlon	0	0	0
SPJ Charleroi	12	9	2
SPJ Dinant	1	1	0
SPJ Liège	2	4	5
SPJ Mons	1	0	0
SPJ Marche	0	0	0
SPJ Namur	3	0	0
SPJ Neufchâteau	0	0	3
SPJ Nivelles	1	2	3
SPJ Tournai	0	1	2
SPJ Verviers	0	0	0
TJ Bruxelles	21	24	15
<b>TOTAL</b>	<b>68</b>	<b>46</b>	<b>41</b>

27% des enfants émanent de l'aide volontaire (10% en 2022), tandis que 73% d'entre eux émanent de l'aide contrainte. Les mandants bruxellois restent majoritaires (44%) mais en baisse par rapport à l'année précédente (52%)

- Nuitées en famille: 0
- Durée moyenne des prises en charge: 91 jours.
- Age moyen au moment de l'accueil: 2 ans



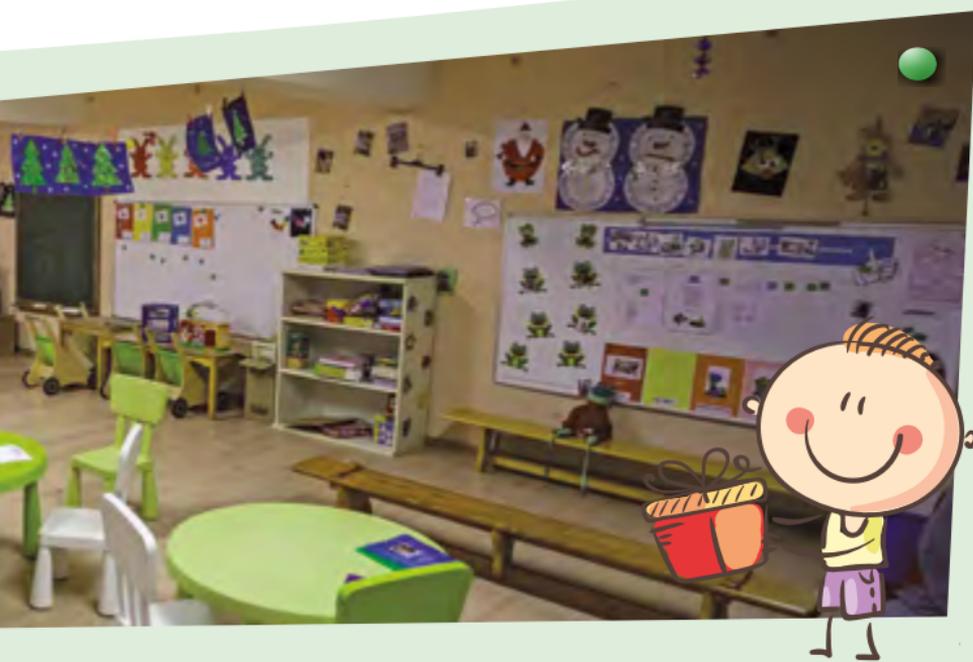


## ORIENTATIONS APRÈS DÉPART DU SRU

■ 2021 ■ 2022 ■ 2023

	2021	2022	2023
Retour en famille	19,1%	10,5%	20%
Institution	58,8%	68,4%	60%
Famille d'accueil	1,5%	0%	3%
Famille d'accueil court terme (3 mois renouvelable deux fois)	2,9%	0%	7%
Famille d'accueil d'urgence	8,9%	7,9%	7%
SRU	2,9%	0%	3%
Hôpital	0%	0%	0%
Adoption	0%	5,3%	0%
Sroo: Serv. Résidentiel d'Observation et d'Orientation	1,5%	0%	0%
Unité mère enfant	1,5%	7,9%	0%
Famille élargie	2,9%	0%	0%
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Si la durée de séjour s'est allongée, c'est au profit des enfants. Seuls 3 des 34 enfants sortis en 2023, ont dû être réorientés vers une structure d'accueil provisoire (un en SRU et deux en famille d'accueil d'urgence). Tous les autres ont été réorientés vers un lieu de vie stable (pouponnière, famille d'accueil ou retour en famille).



# La maison d'enfant

## Le soin en soutien à la parentalité



Ces dernières années, nous observons que nous accueillons, à Notre Abri, un public de plus en plus fragilisé sur le plan psychique et psychiatrique. Qu'il s'agisse des fragilités parentales ou des enfants, la prise en charge de celles-ci fait partie intégrante de nos réflexions et ce, afin de mettre en place un dispositif d'aide et de soutien le plus adapté possible.

En ce qui concerne les enfants, selon leur âge et les besoins, ils bénéficient de thérapies individuelles organisées par des thérapeutes indépendants, au sein de Notre Abri ou en dehors.

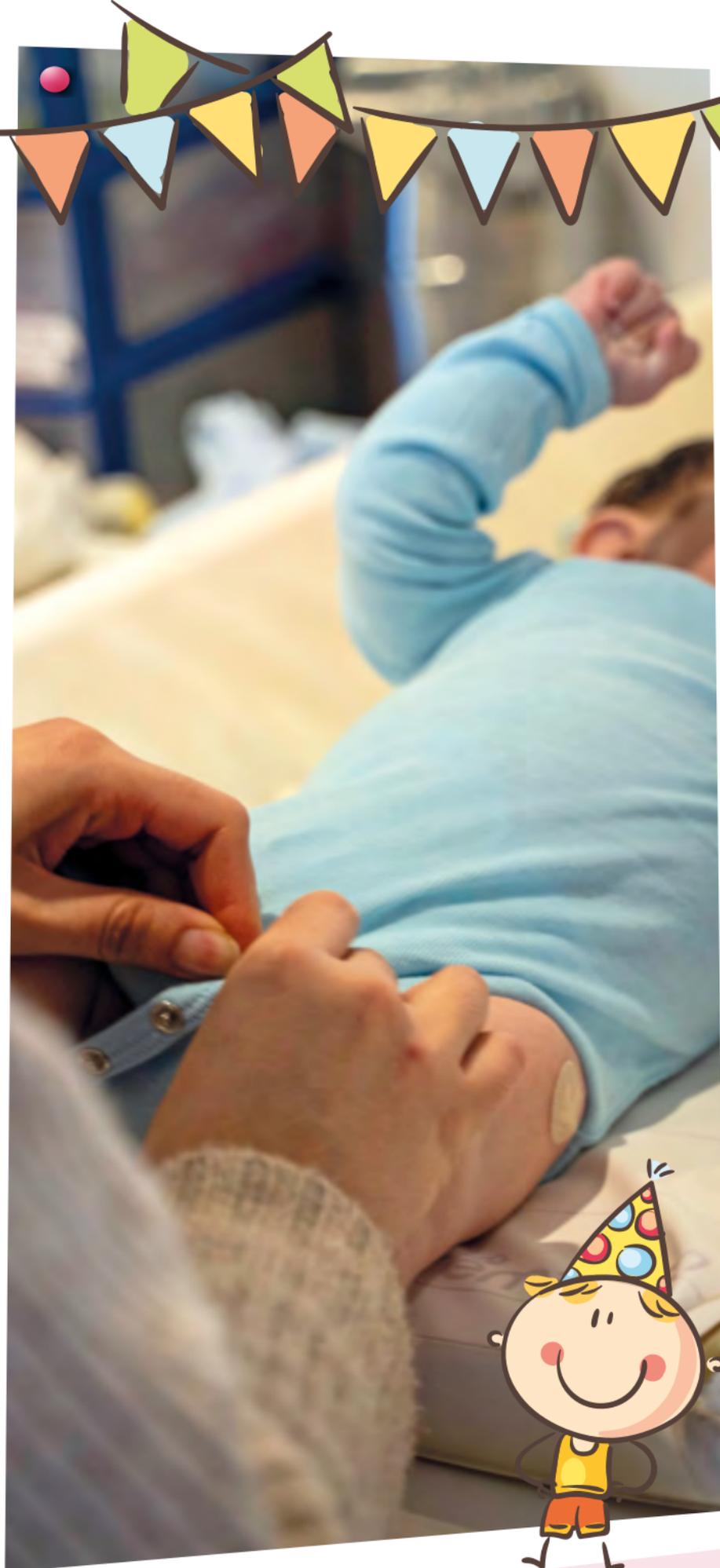
Il s'agit de thérapies du développement ou de séances de psychomotricité relationnelle.

En outre, il n'est pas rare que nous collaborions avec des unités pédopsychiatriques telles que « Domino » (St-Jean) ou le « KaPP » (St-Luc) lorsqu'une prise en charge plus spécifique et intensive est nécessaire au bien-être de l'enfant.

En ce qui concerne les parents, et plus particulièrement le travail de la relation parents-enfants sous le versant du « soin », nous sommes amenés à collaborer régulièrement avec des services tels que « La Lice » ; l'asbl « Galipette » ; « Bru Stars » ; les unités parents-bébés de La Ramée et Clairs Vallons.

L'approche thérapeutique permet de rencontrer le parent et l'enfant sous un autre angle. Au travers de cette approche et des différentes collaborations, nous observons une réelle plus-value dans le travail familial que nous menons à bien. Il s'agit d'une prise en charge bien souvent complémentaire au travail familial réalisé par l'équipe pluridisciplinaire de Notre Abri.

Selon les situations, cela permet soit de contribuer à la concrétisation d'un retour de l'enfant au sein de son milieu de vie familial, soit d'apporter davantage de sérénité dans la rencontre entre l'enfant et son parent. Dans tous les cas, ce travail permet à l'enfant et à son parent de se rencontrer dans un cadre contenant psychiquement visant l'amélioration de la relation. Ainsi, par exemple, en psychomotricité, le parent est soutenu pour mettre des limites à son enfant, le contenir, le sécuriser, le valoriser, ...



Afin de consolider cette complémentarité en l'adaptant aux familles que nous accueillons, une collaboration plus étroite verra le jour avec l'asbl « Galipette » en 2024. D'une part, un groupe de « parents-enfants » de Notre Abri sera organisé en leurs murs. D'autre part, des séances collectives de psychomotricité seront organisées au sein de Notre Abri pour les enfants qui en ont plus particulièrement besoin. Nous aurons l'occasion d'évaluer, au cours de l'année, l'impact de cette prise en charge sur les enfants et leurs parents.

# La pouponnière

## Un concept pour un espace sensoriel en direction du jeune enfant



Le projet de création d'un espace Snoezelen au sein de Notre Abri est le fruit d'un travail émergent de l'équipe éducative.

En effet, en 2013, une éducatrice découvre par hasard un espace Snoezelen au sein de la maison de repos où est hébergée sa mère. Intéressée par le concept, elle va alors effectuer des recherches. Elle découvre que ce type d'espace favorise la relaxation et une connexion au corps à travers les expériences sensorielles (olfactives, gustatives, visuelles...)

- Le mot Snoezelen est d'origine hollandaise. Il résulte de la contraction de deux verbes « snuffelen » qui signifie renifler, flairer, fureter, fouiner et « doezelen » qui veut dire somnoler, se relaxer. Le terme Snoezelen exprime donc une double notion : celle de la stimulation sensorielle et de la relaxation corporelle.
- Snoezelen est une philosophie d'accompagnement créée aux Pays Bas dans les années 70. Il s'agit en effet de percevoir la personne à partir de ce qu'elle est et non de ce que l'on veut qu'elle soit.
- Un espace Snoezelen est un endroit, une petite salle, avec du matériel spécifique à l'ambiance feutrée et au climat chaleureux qui permet de se sentir en sécurité pour vivre de expériences favorables à une meilleure perception de son corps et de son environnement.

Cette éducatrice découvre alors que les espaces Snoezelen sont connus et utilisés en France, souvent auprès d'un public jeune ou plus âgé porteur de handicap. Elle découvre également qu'en Belgique plusieurs crèches ont à disposition une salle Snoezelen. Avec l'une de ses collègues, également intéressée par ce concept, elle se forme et s'informe. En effet, ce type de pratique leur semble bénéfique à mettre en place auprès du jeune public fragilisé que nous accueillons.

L'une des missions de l'ASBL Notre Abri est de permettre aux enfants de 0 à 6 ans de se poser dans un environnement stable et sûr afin de favoriser son développement affectif, cognitif, moteur et social. Le bébé communique dès le plus jeune âge grâce à son corps, ses pleurs, ses cris. Il construit son intelligence grâce aux perceptions sensorielles qui l'entourent.

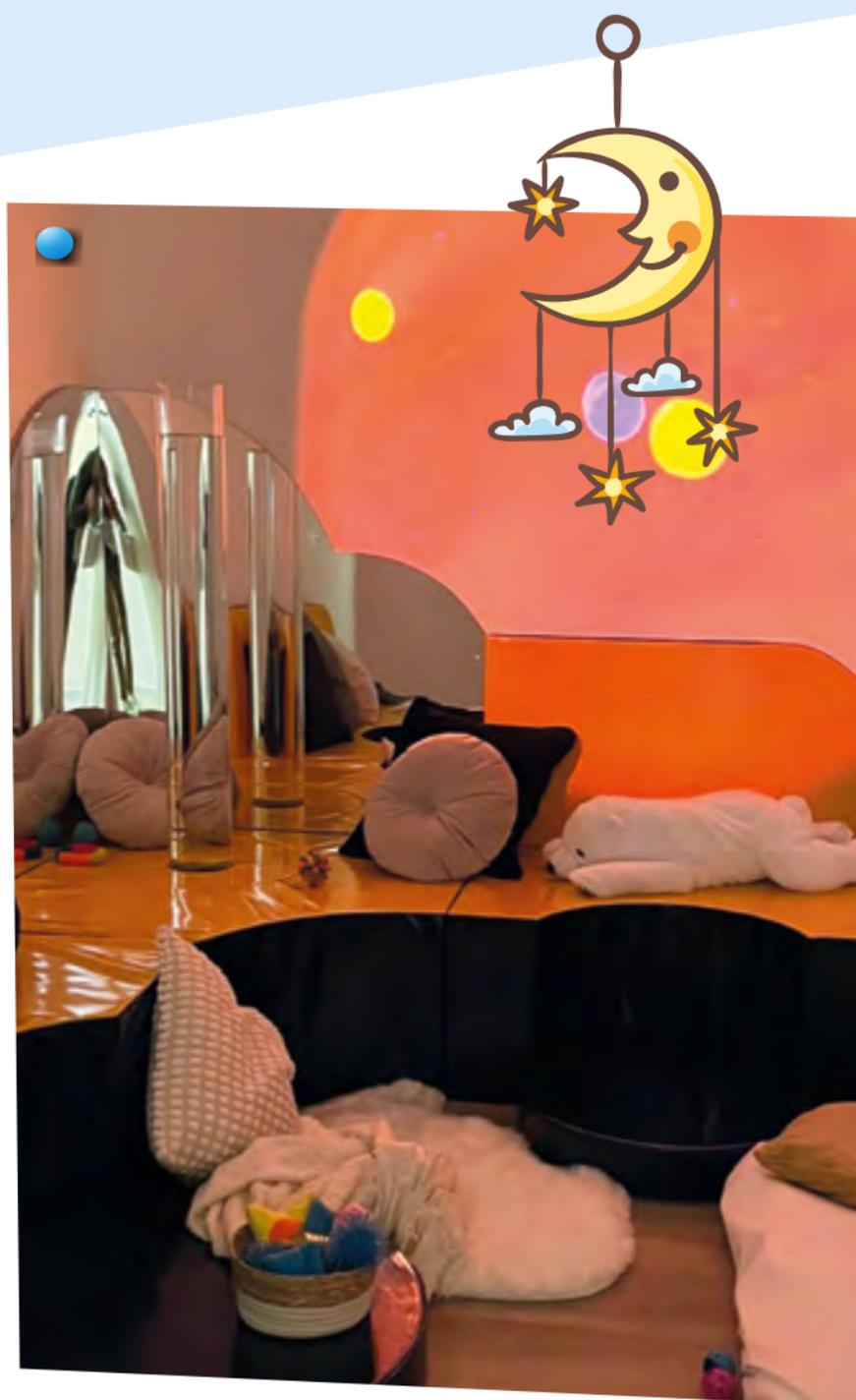
Un lieu dédié aux stimulations auditives, visuelles, olfactives et tactiles semblait donc idéal pour répondre à cette mission.

Faute de budget, ce projet va mettre plusieurs années à se réaliser. Entre temps, de jeunes éducateurs formés à cette pratique Snoezelen ont rejoint l'équipe de Notre Abri et ont eu à cœur de mettre en place et partager cette pratique.

La mise en place de ce projet est donc le fruit de différents acteurs au sein même de l'ASBL :

- Des éducateurs porteurs du projet.
- Un intérêt partagé par la direction.
- Un CA sensible au projet allant chercher des dons favorisant le bien-être de l'enfant.
- Une équipe technique au sein de Notre Abri réhabilitant une pièce du bâtiment pour la mise en œuvre du projet.

Concrètement, dans cette salle, l'enfant est centré sur lui-même et à l'écoute de ses propres besoins. Il se laisse guider par ses sensations et il est acteur de son environnement. L'adulte est un guide. *« On se laisse guider par l'enfant, c'est lui qui choisit »* rapporte Véronique, éducatrice formée à l'approche Snoezelen.



Une séance se déroule de la façon suivante :

1 L'enfant, accompagné par son éducateur référent, en formation Snoezelen, est accueilli par un éducateur titulaire de la pédagogie Snoezelen. L'enfant est accueilli et invité à entrer dans la salle et à se diriger vers les objets sensoriels de son choix.

Il y a par exemple :

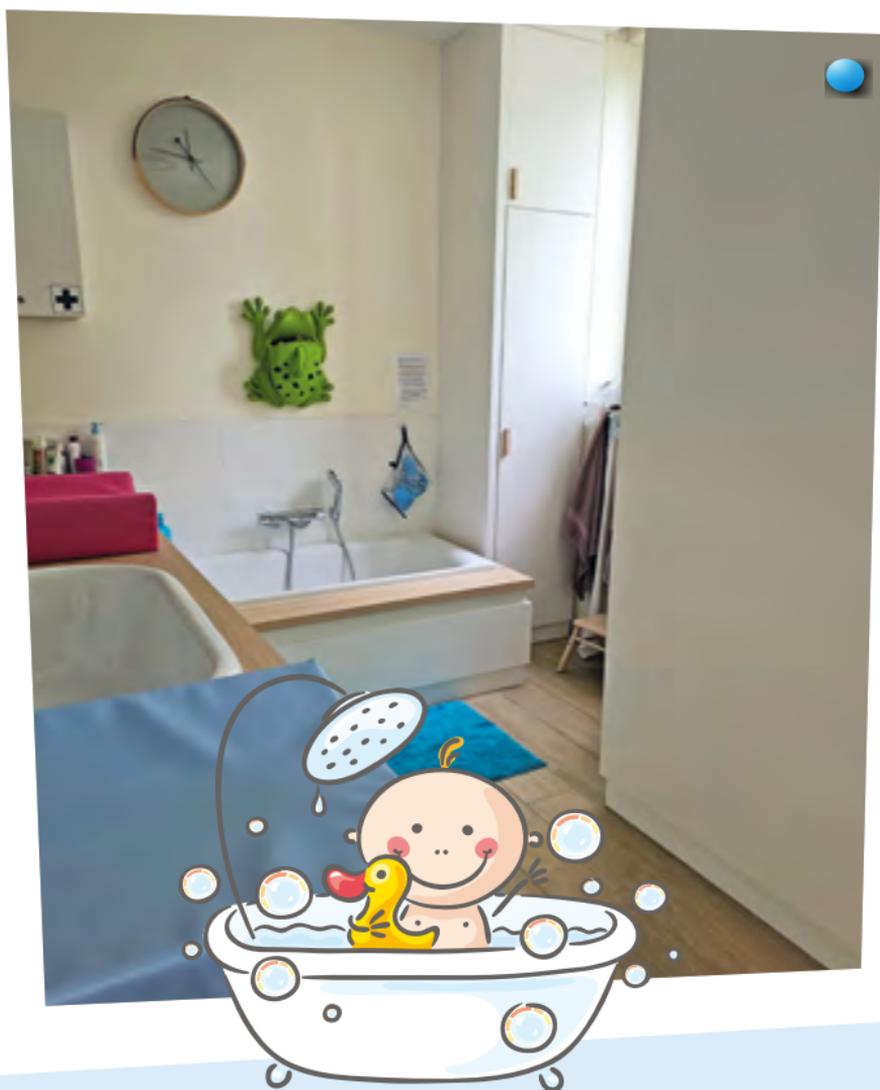
- Des fibres optiques lumineuses : l'enfant aime les toucher ou les promener sur son corps ou celui de l'adulte.
- Une colonne à bulles : l'enfant se plaît à la regarder, la toucher, à sentir les vibrations.
- Un ciel étoilé : permettant à l'enfant de se sentir dans une atmosphère relaxante et douce.
- Des objets de textures, formes et poids variés : l'enfant en les manipulant fait l'expérience du doux, chaud, lourd... base de la logique mathématique.

2 L'adulte observe, écoute et accompagne par la parole les expressions non verbales des bébés ou valorise les découvertes émotionnelles des plus « grands ». C'est l'enfant qui guide la séance. En fonction de l'enfant, cette activité dure entre 10 et 45 minutes.

3 La fin de la séance se fait en douceur et progressivement. L'éducateur laisse le temps à l'enfant de sortir sereinement de la salle et de redécouvrir la lumière extérieure, le bruit, l'agitation de l'ASBL afin que le retour dans le groupe de vie ne soit pas trop brutal.

Tous les enfants de Notre Abri peuvent bénéficier de ce temps de ressourcement et de connexion à soi-même. C'est un endroit idéal pour désamorcer





certaines crises et frustrations vécues par l'enfant privé temporairement de contact avec ses familiers par exemple. Le but de cette démarche est de :

- Favoriser la relaxation et la détente dans un espace calme
- Diminuer l'angoisse et les autostimulations
- Permettre un défoulement, un lâcher-prise
- Favoriser les expériences sensorielles
- Prendre conscience de son corps et son environnement
- Développer la communication
- Prendre confiance en soi pour être acteur de ses choix.

*« C'est génial ! L'évolution de E. est flagrante dans cet espace. Au début, il était tout timide et avait peur. Maintenant, il reconnaît les lieux et les objets. Il y a de vrais échanges. C'est un vrai bonheur ».* Laura, éducatrice en formation à l'approche Snoezelen.

Afin que tous les enfants puissent bénéficier de cette activité, les éducateurs ayant suivi la formation Snoezelen forment leurs collègues novices dans cette approche. Il s'agit d'une transmission de compétences en interne. *« C'est un plaisir de former les collègues qui ont cette bienveillance, cette écoute et cette empathie envers l'enfant. On apporte du bien-être et de la relaxation aux enfants.*

*Entre les premières séances et les dernières (9 séances), l'évolution chez les enfants est frappante : ils sont plus à l'aise, plus dans la communication... ; ils reviennent dans les groupes plus détendus ».* Hugo, éducateur formé à l'approche Snoezelen.

# Le SRU

## La gestion de la gale

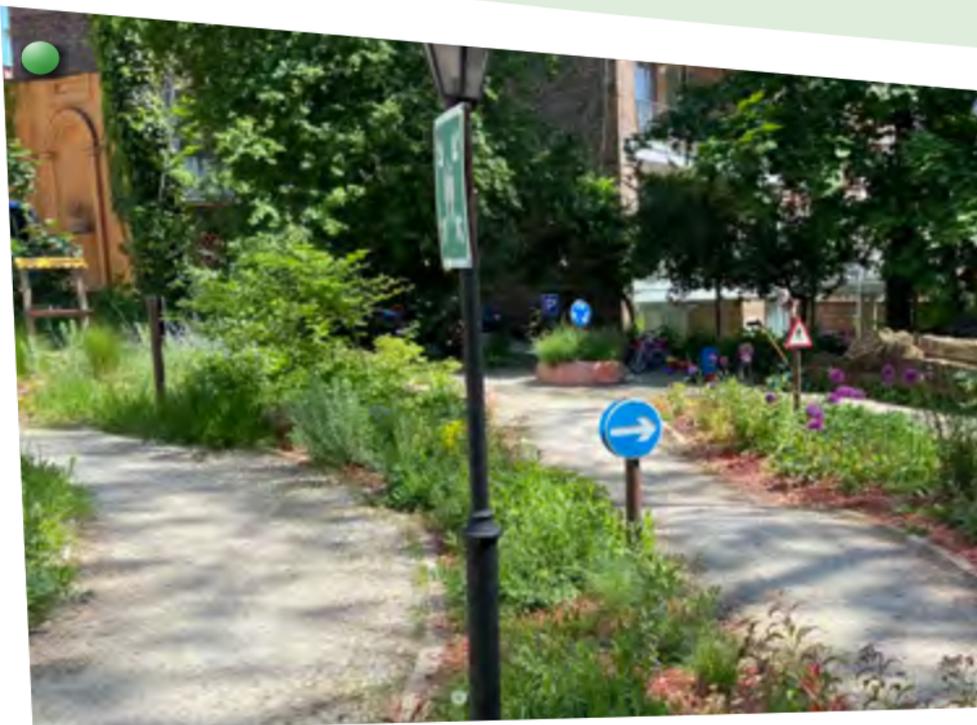


Fin 2022 et une bonne partie de 2023 ont été malheureusement marquées par une importante épidémie de gale.

Tout démarre au SRU, avec l'arrivée d'un enfant fin novembre 2022, venant d'un autre SRU. Le petit garçon de 3 ans avait déjà été traité pour la gale à trois reprises et on nous avait certifié qu'il n'était plus contagieux. L'équipe découvre, en le déshabillant le soir, de très nombreux boutons de type gale sur tout le corps, surtout au niveau des aisselles, ainsi que des lésions de grattage.

Après concertation avec notre pédiatre et un dermatologue, l'enfant est traité une nouvelle fois. Les boutons diminuent, sans jamais vraiment partir entièrement. Un mois plus tard, de nouveaux boutons apparaissent. Au fur et à mesure des semaines, nous allons devoir lui administrer des nouveaux traitements, car la gale se réinvite à chaque fois. Nous ignorons si c'est une récurrence (parce qu'il est résistant au traitement) ou s'il est à chaque fois en contact avec un porteur de gale.

En janvier 2023, nous déplorons alors l'apparition de la gale chez deux autres enfants du même groupe. Malgré les protections et traitements mis en place immédiatement, ils contaminent deux adultes, qui déclarent la gale deux semaines plus tard (ce qui correspond à la durée d'incubation moyenne).



Février, mars, avril et juin sont rythmés par des traitements, disparition des boutons (l'équipe respire), puis la réapparition de la gale.

Au total, 4 éducateurs du SRU ont attrapé la gale (dont deux, à deux reprises). Une des éducatrices a contaminé son mari et ses deux enfants. Une autre, qui travaillait aussi dans la crèche de sa famille a dû subir la fermeture de la crèche, par précaution.

Durant toute cette période, l'équipe médicale (notre infirmière M<sup>me</sup> Magali Murs et les deux pédiatres les Dr Abramowicz et du Roy) est sur le pont. Ils suivent la situation de très près. Un protocole d'intervention gale est élaboré. Dès apparition de boutons suspects, le protocole est enclenché. Il comprend les mesures de protection des adultes, les règles d'isolement par rapport aux autres groupes de la maison, mais aussi le schéma des traitements en cas de gale avérée. L'équipe médicale collabore avec le professeur Tennstedt, spécialisé en gale. Devant l'ampleur de l'épidémie, on consulte également à l'hôpital Saint Pierre. Leur service dermatologie a accepté de nous soutenir en organisant des visites collectives.

La Cellule de médecine préventive de la COCOM est avertie et valide notre protocole, en collaboration avec l'ONE. Nous sommes aussi en lien avec notre médecine du travail.

En juillet, au moment où la gale semble entièrement éradiquée au SRU, elle surgit dans d'autres groupes de la maison: 2 autres groupes (sur 7) sont touchés. Au total on comptabilisera encore 3 cas d'enfants ainsi que 3 cas d'adultes.

Impossible de dire qui a amené la gale, au vu du nombre important de personnes qui fréquentent notre maison. En effet, à cette période, la gale circule énormément à Bruxelles. La preuve en est qu'on ne trouve plus de traitements dans les pharmacies, les stocks sont épuisés. Nous commandons à deux reprises des traitements à Lille, en France et allons les chercher sur place.





**Aux grands maux, les grands moyens :** sur les conseils de l'hôpital St Pierre, nous décidons alors de traiter tout le monde en même temps : les enfants, le personnel et les parents qui viennent en visite, et ce à la date du 18/8 et les 2<sup>e</sup> doses le 25 août. L'entièreté de Notre Abri se met en isolement jusqu'au 28 août 2023.

Cela représente 64 enfants et leurs familiers qui viennent en visite et presque 150 membres du personnel, toutes fonctions confondues, les étudiants jobistes y compris, ainsi que les thérapeutes, kinés et intervenants extérieurs.

Nous maintenons ensuite encore les mesures de sécurité pour les parents pendant 6 semaines après la 2<sup>e</sup> prise [gants et blouses].

Chaque traitement est accompagné d'une logistique très conséquente : en effet, il faut laver à 60 °C tous les tissus, et ce pendant les 3 jours consécutifs après chaque traitement [tous les vêtements, draps, couvertures, essuies, bonnets, vestes, coussins, tapis...]. Le linge qui ne supporte pas d'être lavé si chaud, est placé dans des sacs en plastique fermés stockés à l'extérieur. On asperge de Pistal tous les autres tissus, comme les rideaux ou les sièges voitures. On enlève les tapis, jeux en tissus, déguisements... jusque fin septembre. On doit faire appel à un service laverie extérieur, car les quantités à traiter sont tellement grandes, que nos machines et notre personnel à la buanderie n'arrivent pas à suivre.

Nous sommes en isolement complet durant cette période : aucun enfant ne va à l'école, pas de visites, pas de thérapies. Seuls les mouvements essentiels entre groupes sont autorisés. Et cela a payé ! La gale a pu être complètement éradiquée, après un dernier soubresaut début septembre dans un groupe.

Mais cette période d'épidémie a été extrêmement compliquée à vivre, pire que la Covid.

Quelques enfants ont dû subir des traitements à répétition. Certains les ont mal supportés, les crèmes étant invasives et donnant une réaction de brûlure. Cela a été donc également très dur pour les adultes de devoir leur administrer ces soins malgré tout.

L'impact financier a été énorme pour l'asbl. Si notre budget médical a explosé à cause des traitements, il faut compter également les frais pour les lessives, les centaines de gants et blouses jetables, les différents produits. Et ne négligeons pas les surcoûts en frais de personnel (heures supplémentaires pour les fonctions techniques et remplacement des personnes absentes, qui ont attrapé la gale).

C'est l'impact émotionnel qui a été le plus compliqué. Nous avons déploré des cas de gale par intermittence sur une période de presque 10 mois ! La surcharge de travail, la crainte d'attraper la gale et de la transmettre à son entourage privé, l'incertitude durant les temps d'incubation, les différents traitements, les mesures de protection (gants et blouses) ont inévitablement amené de la fatigue, de l'anxiété, de la lassitude, et même de la colère et de l'incompréhension.

Nous avons navigué entre des périodes de crises, puis d'espoir, pour à nouveau sombrer à l'apparition de nouveaux boutons.

Mais les équipes ont tenu bon ! Nous ne pouvons donc ici que remercier tous les acteurs qui ont permis d'en venir à bout :

- Les parents des enfants confiés d'abord, qui ont tous accepté d'être traités
- L'équipe médicale qui a été réactive, ainsi que les experts qui sont venus en renfort
- Les équipes techniques qui ont aidé à la logistique
- Les équipes éducatives pour leur courage sans faille dans la lutte contre ce fléau, soutenus par les équipes psycho-sociales, le comité de direction et le conseil d'administration.

Nous espérons vivement ne plus devoir faire face à une telle épidémie. Mais nous sommes sortis grandis de cette épreuve, disposant maintenant d'un protocole réactif et d'une expérience précieuse en matière de gestion et de traitement de la gale.



# Conclusion et perspectives



L'année 2024 sera marquée par des chantiers de grande ampleur. Outre le sous-sol, l'Escalade investira un nouveau lieu en face de notre bâtiment actuel qui lui permettra de développer encore davantage sa pédagogie active. De plus, une première aile du bâtiment sera entièrement isolée et verra l'ensemble de ses châssis changés alors que le jardin continuera à évoluer afin d'offrir encore plus d'activités aux enfants.

Sur le plan institutionnel, le plan de formation s'axera, après avoir développé les aspects liés aux sanctions auprès des enfants en bas-âges, sur la dynamique interne des équipes en développant, sur base du nouveau projet éducatif, les balises communes à la prise en charge des enfants. Il est en effet apparu qu'après la pandémie de COVID et l'épidémie de gale que nous avons connues, les équipes sont maintenant fragilisées. Ce phénomène est renforcé par les absences en raison des congés de maternité et les mouvements de personnel que connaît l'ensemble du secteur.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informé de l'évolution de ces différents chantiers dans notre prochain rapport d'activité.



## Administrateurs

Gaétan van der BRUGGEN, président

Nathalie DE WITTE, vice-présidente

Arnaud DRESSE, trésorier

Matthieu BEAUVOIS, secrétaire

Virginie SAILLEZ

Catherine VAN CAMPENHOUT

Olivia ROLIN

Bernard PARMENTIER

Antoine DUCHATEAU

Ysaline VAN RAVESTYN



notre abri





## **Asbl Notre abri**

Rue Colonel Chaltin, 85

1180 Bruxelles

tél: 02.374.55.24

[info@notreabri.be](mailto:info@notreabri.be)

[www.notreabri.be](http://www.notreabri.be)

BE44 3100 0587 4145



Tout don égal ou supérieur à 40 euros  
est déductible fiscalement

Membre de l'AERF - Association pour une Éthique  
dans les Récoltes de Fonds